

Si tu n'as pas assez de fumier à ta disposition, enfouis des cultures et particulièrement du sarrasin, parce qu'il a l'avantage d'étouffer sous ses épais rameaux les plantes parasites. On le sème alors une fois plus tôt que lorsqu'on veut en faire la récolte, et c'est lorsqu'il est en pleine fleur qu'on l'enfouit, en le retournant au moyen de la charrue. Il ne tarde pas sous terre à se convertir en un terrain fertilisant, qui est d'une grande valeur et qui a peu coûté. Une plante quelconque, enfouie avant sa maturité, restituera à la terre plus de matière fertilisante qu'elle n'en a reçue pendant toute la durée de sa végétation.

Il est une variété de sarrasin qu'on appelle sarrasin de Sibérie. Il est beaucoup plus robuste que le sarrasin commun et produit aussi beaucoup plus. Il résiste peu les gelées et les chaleurs, que son frère redoute tant. En quelques pays d'Europe, on en obtient deux récoltes pendant la même année ; on le sème alors en mars et en juillet. Si, en Canada, on ne pouvait en faire deux récoltes, on pourrait au moins l'enfoncer deux fois.

Si la saison est avancée et si la sécheresse a duré longtemps, tu semeras le jour même que tu auras labouré la terre, afin que ton grain profite du peu d'humidité dont elle est encore pourvue. Parce que le cultivateur ne s'était pas conformé à cette règle de prudence j'ai vu du grain ne lever qu'en mois après avoir été jeté en terre.

Veux-tu bien hiverner tes bestiaux et augmenter considérablement la masse de tes fumiers, cultive les racines et surtout la betterave champêtre, la betterave à sucre et la carotte. J'ai vu récolter l'an dernier, 125 minots de betteraves champêtres et de betteraves à sucre et 45 minots de carottes, sur un terrain dont la superficie n'était guère de plus de 20 toises.

Pour réussir aussi bien, il faut avoir bien ameublé sa terre, qui doit être meuble et profonde, et ne lui avoir pas donné moins de deux labours, l'un l'automne et l'autre le printemps. On donne à la terre plus de profondeur, si on n'en a pas assez, en semant sur des billons ou dos d'âne deux rangs de carottes ou de betteraves. Les racines qui se trouvent entre les billons donnent beaucoup de facilité pour sarcler et éclaircir les rangs.

On donne avec avantage la carotte crue aux vaches, dont elle rend le lait très abondant en beurre. Les cochons, les bœufs d'engraissement, les moutons, les chevaux en sont également avides.

La carotte semée à la manière ordinaire met plus d'un mois à lever, ce qui est cause que beaucoup de mauvaises herbes ont le temps de croître et peuvent l'étouffer. On obvie à cet inconvénient en accélérant la germination de ses grains. Pour cela on les enveloppe dans un linge et on les plonge dans l'eau de mare durant six jours ; puis on les mêle avec du terreau sablonneux qui les entoure d'une espèce de croute. Ainsi préparées, on les dépose dans du fumier un peu chaud, pendant quatre ou cinq jours, puis on les sème. Pour peu que le sol soit frais, les graines lèvent en peu de jours.—*L'agriculteur.*

EDUCATION.

Conseils aux instituteurs.

(Suite.)

V

RAPPORTS DE L'INSTITUTEUR AVEC LES AUTORITÉS LOCALES.

Vous aurez des rapports nombreux avec le maire et avec le pasteur en dehors de leurs fonctions de surveillants de l'école.

Ceux que vous entretiendrez avec le pasteur seront d'autant plus fréquents que vous joindrez probablement à vos fonctions d'instituteur celles de clerc laïque. Qu'ils soient toujours respectueux de votre part, ils seront bienveillants et polis de la sienne.

N'oubliez jamais que la supériorité de ses lumières le met en état de vous donner une sage direction. Tout ce que vous savez, est bien peu de chose en comparaison de ce que votre pasteur a dû apprendre, même ayant de se préparer sérieusement au ministère de l'autel. Les études classiques, si longues et si épineuses, ont, pour perfectionner les esprits, un pouvoir dont ne peuvent se douter ceux

qui n'en n'ont pas subi l'heureuse influence. C'est à ces nobles études que son adolescence a été consacrée. Puis, la religion l'a initié aux plus sublimes mystères de la science de Dieu. Comment ne serait-il pas pour vous un excellent guide ?

Dans quelques communes, je le sais, de fâcheux dissenssions se sont élevés entre le prêtre, chargé d'enseigner la parole de Dieu, et l'instituteur qui, sous sa direction, prépare l'enfance à la recevoir. Qui ne voit cependant qu'entre eux devrait régner toujours une parfaite harmonie ? Si l'on remontait à l'origine de ces déplorables conflits, on reconnaîtrait que presque jamais ils ne seraient venus affliger les âmes honnêtes, si l'instituteur avait été plus sévère dans sa tenue personnelle ou plus exact dans l'accomplissement de ses devoirs. Sous ce double rapport, le pasteur est quelquefois très-exigeant ; on ne peut que lui en savoir gré.

Restez étranger aux discussions politiques ; ni la multiplicité de vos occupations, ni la nature même de vos fonctions ne vous permet de vous y mêler. Si pourtant la nécessité vous oblige d'y prendre part, souvenez-vous que le parti de l'ordre, de la soumission aux lois, de l'obéissance à l'autorité, doit toujours compter parmi ses défenseurs l'homme chargé de donner une instruction morale à l'enfance.

Représentant immédiat de l'autorité, le maire doit donc compter non-seulement sur votre déference, mais sur votre bienveillant concours. Vous ne parlerez jamais de son administration qu'avec estime, de sa personne qu'avec respect, de ses intentions qu'avec la conviction qu'elles sont pures. S'il vous fait l'honneur de vous consulter, vous lui répondrez avec une entière franchise, blâmant tout haut devant lui ce que vous croyez devoir blâmer. Mais hors de sa présence vous ne parlerez de ses décisions que pour en relever la sagesse ; ou, si vous en êtes mécontent, votre improbation ne se manifestera jamais que par votre silence.

Une conduite si sage, vous sera de plus en plus estimer ; et une conduite différente aurait des résultats tout contraires. Qu'on fasse de l'opposition contre l'autorité, cela, en France, n'est pas rare ; mais ceux-là même qui la censurent avec le plus d'arbitraire, mépriseraient au fond de l'âme l'instituteur qui chercherait à les imiter ; ils savent que l'enfance doit être élevée dans une sorte de sanctuaire, où la voix des passions ne puisse se faire entendre ; ils savent que l'homme chargé de l'initier à toutes les bonnes habitudes morales ne doit parler des lois que pour en proclamer la sainteté, et des magistrats, que pour recommander l'obéissance à leurs prescriptions.

Peut-être aurez-vous une part secondaire à l'exécution des actes de l'autorité, en qualité de secrétaire de la mairie, vous vous acquitterez avec zèle et assiduité de ces devoirs utiles ; vous n'en serez pas moins modeste ; vous n'aurez pas la présomption de croire que vous participez à l'exercice de l'autorité, parce que ses dépositaires se déchargent sur vous de quelques détails subalternes ; vous regarderez en pitié ceux de vos consœurs qui, parce qu'ils sont secrétaires de la mairie et clercs laïques, se vantent de diriger par leurs conseils le maire et le pasteur, et mènent, disent-ils, la commune et la paroisse. Vous, vous n'aurez la prétention de mener personne, vous saurez vous tenir à votre place ; votre ambition sera de diriger, non la paroisse ou la commune, mais l'école : cette tâche est assez difficile ; vous n'aspirez pas au dangereux honneur d'une responsabilité plus étendue.

Th. BARRAU.

(A continuer.)